



Centre Polyvalent de Formation Professionnelle  
Centre de Formation en Travail Social

## PROGRAMME DE FORMATION présentielle

# DIPLÔME D'ÉTAT ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

---

### 1 PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION :

Peuvent être candidat à l'accès à la formation :

- les candidats en formation initiale (apprentissage ou voie directe)
- les candidats au titre de la formation continue, les personnes déjà engagées dans la vie active ou qui s'y engagent (at. L. 6111-1 du code du travail), les salariés ayant un emploi dans le secteur médico-social (formation en alternance)) ainsi que les personnes en reconversion ou les demandeurs d'emploi.

Ainsi que :

- Les personnes ayant acquis des domaines de compétences (DC) du DEAES par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et qui souhaitent acquérir les DC manquants par la voie de la formation ;
- Les personnes titulaires du DEAVS, du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile (CAFAD) ou de la mention complémentaire aide à domicile (MCAD) souhaitant acquérir une autre spécialité ;
- Les personnes titulaires du DEAMP ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique (CAFAMP) souhaitant acquérir une autre spécialité.

### 2 CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

L'accès à la formation est conditionné par la réussite aux épreuves écrites et orales de la sélection dont les modalités et dates seront précisées dans le dossier d'inscription ou sur notre site internet et qui se décline comme suit :

- Une épreuve d'admissibilité : cette épreuve consiste en un questionnaire d'actualité dont l'objectif est d'apprécier les centres d'intérêts du candidat et son niveau d'information. Le candidat doit répondre par écrit, en une heure et trente minutes maximums, à dix questions portant sur des questions sociales, médico-sociales, économiques et éducatives.

L'admissibilité est prononcée si le candidat obtient la note minimale de 10/20

- Une épreuve orale d'admission : cette épreuve consiste en un entretien de 30 minutes sous la responsabilité d'un formateur et d'un professionnel des champs d'intervention concernés par le diplôme, sur la base d'un questionnaire ouvert, renseigné par le candidat sur le lieu d'examen avant l'épreuve. A cette fin, le candidat dispose de 30 minutes de préparation dans une pièce isolée.

Les inscriptions se font au secrétariat du Pôle de la Rouatière. Téléchargement du dossier sur internet : [www.larouatiere.com](http://www.larouatiere.com)

Tous les candidats désirant suivre la formation sont soumis à ces épreuves d'admissions exception faite des candidats titulaires d'un des diplômes, titres ou certificats, annexés à la circulaire ministérielle du DE AES, qui sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

### **3 OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Cette formation professionnelle diplômante vise à :

- Acquérir les compétences professionnelles pour exercer dans le domaine de l'accompagnement des personnes vulnérables.
- Répondre de manière fiable aux besoins spécifiques de la personne aidée (enfants, familles, personnes en situation de handicap et/ou âgées) et veiller à sa participation à la vie sociale et citoyenne
- Repérer et comprendre le fonctionnement des différents lieux d'exercice professionnel en fonction de l'option choisi (service d'aide à domicile, EHPAD, Foyers logements, milieu scolaire...)
- Accéder à un emploi repéré grâce à un diplôme reconnu par l'État (niveau V)

A l'issue de la formation, le titulaire du DE AES est en capacité de :

□ D'exercer simultanément des activités visant à accompagner les personnes au quotidien et à coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.

□ Participer à la vie sociale et citoyenne de la personne. Cet accompagnement prend en compte les spécificités en fonction du lieu de cet accompagnement, à domicile, au sein d'une structure collective ou dans le milieu scolaire.

### **4 CONTENUS DE LA FORMATION :**

L'enseignement théorique se décompose en 4 domaines de formation en socle commun (DF) : 378 h

**DF 1** : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

**DF 2** : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

**DF 3** : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

**DF 4** : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

**Et de 3 spécialités** : 147h chacune

1. Spécialité Accompagnement de la vie à domicile
2. Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective
3. Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

<b>DF1</b> Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	<b>DF2</b> Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	<b>DF3</b> Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	<b>DF4</b> Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne
126 h	98 h	63 h	70 h
Spécialisation 14 h	Spécialisation 63 h	Spécialisation 28 h	Spécialisation 42 h
140 h	161 h	91h	112 h

### **5 DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :**

Il s'agit d'une formation en alternance, avec des périodes en regroupement pédagogique et des périodes en immersion professionnelle. Cette alternance varie en fonction du statut des stagiaires :

- Pour les situations d'emploi et apprentis : regroupement en centre de formation à raison d'une semaine par mois sur environ 15 mois.
- Pour les voies directes : regroupement en centre de formation, une semaine par mois, sauf en début et fin de formation, où l'apport théorique est plus conséquent (3/4 semaines de cours) sur environ 10 ou 12 mois.

Cet enseignement théorique est de 525 heures en centre de formation et de Deux ou Trois stages pratiques d'une durée totale de 840 heures avec 7 semaines minimum sur un terrain de stage en lien avec la spécialité, et effectués auprès de publics différents.

Pour les stagiaires faisant fonction d'AES en cours d'emploi ou en apprentissage, la formation pratique sera effectuée pour 700h chez l'employeur et 140h sur un autre lieu professionnel.

## **6 MOYENS ET PROJET PÉDAGOGIQUE :**

La pédagogie mise en œuvre peut à la fois être didactique lors de cours magistraux, mais également favoriser la coopération en travaux de groupes afin de favoriser l'élaboration individuelle de la posture professionnelle de chaque stagiaire, également à visée de développement du travail en équipe. Des exercices pratiques à visée pédagogique d'apprentissage et d'organisation de la réflexion sont proposés tout au long de la formation, notamment dans les groupes d'analyse des pratiques professionnelles. Différentes productions écrites sont réalisées, à part égale la production orale est recherchée. Constamment, les mises en situations pratiques favorisent une pédagogie de l'apprentissage en faisant, tout en mobilisant les étayages théoriques transmis.

Moyens :

Techniquement, l'organisme de formation dispose de :

- salles de cours équipées d'outils multimédias (TV, vidéo projecteurs, lecteurs DVD et CD, rétro projecteurs, sono, ordinateurs portables, caméscopes, appareils photo).
- d'une salle informatique de 20 ordinateurs reliés à Internet,
- d'un pôle technique pour les formations dans les métiers du service et de l'accompagnement constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance, d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux et d'une salle de puériculture et soins aux jeunes enfants
- d'un Centre de Ressources Documentaires avec 3 documentalistes, un fond documentaire recensant environ 20000 notices, plus de 3000 livres, 27 abonnements, revues du secteur de la santé et du social, un logiciel documentaire consultable en ligne ; 8 ordinateurs connectés à Internet, imprimante couleur, site dédié avec annuaire, pages d'aide et de soutien. Une salle de projection et 200 documentaires vidéo.

L'encadrement est assuré par des formatrices et formateurs titulaires des diplômes exigés par le Code de l'Action Sociale et des Familles et complété par des vacataires, prestataires, professionnel-le-s expert-e-s dans des domaines spécifiques.

## **7 QUALITÉ DES FORMATRICES /FORMATEURS :**

<b>Responsable de formation</b>	Véronique COUDERC	DECESF Master 2 Gestion des Entreprises Sociales et de Santé (GESS)
<b>Coordination pédagogique</b>	Ludivine SARRAN ROUCH	DEES Maîtrise en Sciences de l'Éducation
<b>Enseignements Théoriques</b>	<b>Domaine de formation 1</b> <b>Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale</b>	Développement de la personne, pathologie : Psychologue et infirmier Cadre institutionnel et législatif : Travailleurs sociaux  Formateurs permanents
	<b>Domaine de formation 2</b> <b>Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité</b>	Hygiènes et soins de confort : infirmier, ergothérapeute  Accompagnement et relation d'aide : travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, aide médico psychologique, accompagnant éducatif et social, chef de service ...)  Formateurs permanents  Formateurs SST

	<b>Domaine de formation 3</b> <b>Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés</b>	Communication, travail d'équipe : travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, aide médico psychologique, accompagnant éducatif et social, chef de service ...) Formateurs permanents
	<b>Domaine de formation 4</b> <b>Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne</b>	Animation : travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, aide médico psychologique, accompagnant éducatif et social, chef de service ...), intervenants sur des ateliers socio-éducatif (activités manuelles, ateliers d'expression...) Formateurs permanents

## 8 ÉVALUATION DE LA FORMATION :

### Suivi administratif :

Émargement présentiel cours : signature par les stagiaires et les formatrices-formateurs des feuilles d'émergence par demi-journées.

Émargement présentiel stage : signature par les stagiaires et les référents de site qualifiant émergence par journée.

### Suivi pédagogique :

Commissions pédagogiques semestrielles Validation des Parcours de Formation

Réunion d'équipe

Entretiens individualisés à la demande du stagiaire ou de l'équipe

Formateur référent auprès des sites qualifiants

Commission des litiges

### Évaluation : Diplôme délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Montpellier.

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Chacun des domaines est certifié, en totalité ou en partie, en cours de formation. Toutes les épreuves sont certifiées en centre de formation.

Chaque domaine de certification est validé séparément. Pour valider chacun des domaines, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine.

DC1 Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	DC2 Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	DC3 Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	DC4 Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne
Note de réflexion /positionnement professionnel	Dossier pratique Professionnelle coef 1	Étude de situation vécue en stage ou en emploi	Exposé d'un projet d'animation individuel ou collectif
Contrôle continu + épreuve fin de formation coef 1	Soutenance orale du dossier coef 2	Soutenance orale du dossier coef 1	Soutenance orale Coef 2
Note des stages Coef 1	Note des stages coef 2	Note des stages Coef 1	Note des stages Coef 1

**Siège Social** : Centre Polyvalent de Formation Professionnelle LA ROUATIÈRE - 1165, route du Pastel 11400 SOUILHANELS

Tél: 04 68 60 03 61 Fax: 04 68 60 08 33 Courriel : [larouatiere@larouatiere.com](mailto:larouatiere@larouatiere.com)

Site Perpignan: 1, rue Charles Percier 66000 PERPIGNAN - Tél: 04 68 51 15 29

N° SIRET : 775832025 00016 - N° Déclaration Formation : 91 11 00164 11

Site internet: [www.larouatiere.com](http://www.larouatiere.com)

A l'issue de la formation, l'établissement de formation présente les candidats au diplôme et adresse au service de la DRJSCS, avant l'expiration de la date limite fixée par celui-ci, un dossier comprenant, pour chaque candidat, le livret de formation dûment complété, accompagné des pièces relatives aux épreuves organisées en cours de formation.

La présentation à la certification est subordonnée à l'assiduité du candidat au cours de la formation, attestée par le directeur ou le chef d'établissement.

Le jury constitué par les services de la DRJSCS établit la liste des candidats ayant validé les quatre domaines de certification du diplôme. Les lauréats obtiennent le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social. Dans les cas où le candidat n'a pas validé les quatre domaines de certification, le jury prend une décision de validation partielle du diplôme mentionnant les domaines certifiés.

En fin de parcours, chaque stagiaire renseigne un questionnaire de satisfaction en ligne ainsi qu'un questionnaire de satisfaction papier.

### **9 DISPOSITIF D'INDIVIDUALISATION DE PARCOURS :**

Un programme de formation individualisé peut être proposé au regard des allègements de formation après entretien avec le candidat ; la commission pédagogique constituée au minimum du responsable du service, du coordinateur de filière et d'un formateur actera la proposition en accord avec l'intéressé et son financeur.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle.

Dans tous les cas, l'Organisme de Formation produit :

- un devis d'aménagement individualisé
- un DIPP – document individualisé parcours partiel
- un calendrier individualisé, pouvant prendre appui sur des temps collectifs des programmations en cours, pouvant également comprendre des entretiens individuels.

### **10 ACCESSIBILITÉ VAE / APPRENTISSAGE :**

#### **VAE DE AES :**

La Rouatière propose un accompagnement de 24h ; A partir d'une première étape appelée « bilan de positionnement préparatoire à la construction du parcours de soutien personnalisé finalisé par un document « diagnostic partagé », le candidat VAE bénéficie d'un accompagnement individualisé et /ou en petit collectif visant à le soutenir dans son travail d'écriture.

En qualité d'accompagnateur il s'agit de respecter la singularité de la pensée et du travail d'écriture de l'étudiant en lui fournissant si besoin des documents, des pistes de réflexion ou en mutualisant en petit groupe de deux à trois étudiants les lectures réalisées, les expériences professionnelles et les réalités de terrain. Ces 24h d'accompagnement ont pour objet :

- De s'approprier le référentiel de compétences
- D'expliciter ses expériences et de les confronter au référentiel
- De repérer les situations expérientielles pertinentes au regard du référentiel de certification
- De valoriser son parcours au regard des choix opérés, des analyses menées, des preuves apportées
- D'acquérir des outils méthodologiques permettant l'écriture d'un livret 2 conforme au attendu
- De se préparer à l'épreuve orale

Il est possible de proposer le cas échéant le passage de qualification réglementaire comme le SST ou des heures de formation susceptibles de compléter l'expérience professionnelle pour faciliter la présentation devant un jury VAE.

## ACCESSIBILITÉ EN APPRENTISSAGE

La formation DEAES est accessible en apprentissage par le biais du CFA sanitaire et social ; Le CPFPP encadre les apprentissages pédagogiques et amène les candidats aux certifications DEAES. Le CFA assure le lien avec l'employeur. Les candidats doivent avoir moins de 30 ans ou être reconnus TH.

Nous sommes une unité de formation UFA du CFA sanitaire et social de Montpellier contacts

CFA Sanitaire & Social [contact@cfa-sanitaire-social.com](mailto:contact@cfa-sanitaire-social.com) Web : <http://cfa-sanitaire-social.com>

Adresse: 240, Rue du Mas de Prunet, 34070 Montpellier • Téléphone: 04 67 69 04 36

**V.1.4 Programme de formation DEAES 08.04.20**